

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 02 janvier 2025



Victoire ! Laurent Wauquiez perd son pourvoi au Conseil d'État sur l'affaire des dîners des sommets

Le 30 décembre 2024, le Conseil d'État a tranché en notre faveur, imposant à Laurent Wauquiez de dévoiler les informations concernant les controversés "dîners des sommets". Après plus de deux années de procédures judiciaires coûteuses pour les contribuables, cette décision marque une victoire significative pour la transparence et l'éthique.

Par cette décision, le Conseil d'État a rejeté son pourvoi et confirmé la décision du tribunal administratif de Lyon, enjoignant Laurent Wauquiez à transmettre la liste des invités du "dîner des sommets" du 23 juin 2023. Ce verdict met fin à plus de deux ans de refus injustifié de la part de l'ex-président de notre Région.

Depuis le début, Laurent Wauquiez a choisi l'opacité, allant jusqu'à mobiliser les moyens juridiques de la Région pour tenter d'échapper à ses obligations. Pourtant, en plein été 2024, cette liste des invités avait fuité opportunément. Pourquoi, dès lors, a-t-il continué à refuser sa communication officielle ? Était-elle erronée, incomplète ou s'agissait-il simplement d'un entêtement personnel ? Ces questions restent en suspens, mais une chose est certaine, cet acharnement a alourdi la note pour les contribuables.

Les citoyens de notre région méritent une gestion rigoureuse et exemplaire de leurs ressources publiques. Cette affaire met en lumière les dérives d'un pouvoir qui préfère cacher plutôt que rendre des comptes. Pour Johann Cesa, vice-président de notre groupe, cette décision est avant tout une victoire pour la démocratie : *"Nous continuerons à défendre les droits des citoyens à savoir comment leurs impôts sont utilisés. Laurent Wauquiez devra s'expliquer sur ces dîners et leur réelle utilité. Si Laurent Wauquiez a promis de rembourser tout ou partie de ses somptueux repas, nous attendons toujours du nouveau Président de région qu'il en rende compte. Sur ce sujet aussi nous avons saisi la juridiction administrative."*

Nous restons pleinement mobilisés pour garantir que la transparence devienne enfin la règle et pour empêcher que de telles pratiques se reproduisent. Cette victoire n'est qu'une étape, mais elle montre que personne ne doit se placer au-dessus des principes de responsabilité et de justice.



Najat Vallaud-Belkacem
Présidente du groupe
Socialiste, Ecologiste et Démocrate



Anna AUBOIS
Porte-parole du groupe
Socialiste, Ecologiste et Démocrate



Johann Cesa
Vice-président du groupe
Socialiste, Ecologiste et Démocrate



Stéphane GEMMANI
Porte-parole du groupe
Socialiste, Ecologiste et Démocrate

Jean-Baptiste Baud, Souhila Boudali-Khedim, Christophe Bouvier, François Chemin, Yann Crombecque,
Jean-François Debat, Coraline Saurat

CONTACT PRESSE

Marc CABELLO

Collaborateur du groupe SED
06 77 60 27 50

Marc.cabello@auvergnerhonealpes.fr



sed-aura.fr